

### **Qu'est-ce que l'hépatite B ?**

L'hépatite B est une maladie infectieuse du foie provoquée par le virus du même nom.

### **Comment l'hépatite B se transmet-elle ?**

Elle se transmet au contact des liquides organiques (surtout le sang et les sécrétions génitales) de personnes contaminées, principalement lors de l'utilisation commune de seringues, de séances de tatouage ou de piercing ou de rapports sexuels (génitaux, anaux ou oraux), mais aussi par des lésions minimales de la peau ou par les muqueuses. Une femme infectée peut transmettre la maladie à son enfant lors de l'accouchement.

### **Quels sont les symptômes et les conséquences de l'hépatite B ?**

10 % des enfants (infectés) et 30 à 50 % des adultes infectés ne présentent pas de symptômes. Selon le tableau clinique de l'hépatite B, des symptômes généraux non spécifiques, tels que manque d'appétit, nausées, vomissements, douleurs abdominales, parfois aussi douleurs articulaires, fièvre ou éruptions cutanées se manifestent 45 à 180 jours après la contamination. La jaunisse n'apparaît pas dans tous les cas. L'hépatite B aiguë guérit le plus souvent complètement de manière spontanée. Cependant, 5 à 10 % des personnes infectées à l'âge adulte et 90 % des nourrissons contaminés à la naissance développent une hépatite B chronique, qui peut provoquer une cirrhose ou un cancer du foie.

Les personnes, qui guérissent complètement de l'hépatite B, sont immunisées à vie.

### **Comment l'hépatite B est-elle dépistée ?**

Le dépistage se fait par une analyse de sang.

### **Comment l'hépatite B est-elle traitée ?**

Les guérisons spontanées étant très courantes, aucun traitement n'est normalement prescrit aux adultes souffrant d'une hépatite B aiguë.

Dans le cas d'une hépatite B chronique, par contre, le patient reçoit des médicaments antiviraux. Même si, dans la majorité des cas, ceux-ci ne permettent pas d'éliminer le virus, ils en freinent au moins la prolifération. Les personnes concernées doivent très souvent suivre ce traitement à vie.

### **Les partenaires sexuels doivent-ils également suivre un traitement ?**

Il convient de déterminer avec le médecin qui pourrait être à l'origine de l'infection et à qui elle pourrait déjà avoir été transmise. Ces partenaires sexuels devraient aussi se faire examiner.

Le site Internet [www.lovelife.ch](http://www.lovelife.ch) propose des astuces pour engager la discussion avec son partenaire ainsi que d'autres conseils de soutien.

### **Comment éviter une infection ?**

La vaccination est le moyen le plus sûr de se protéger d'une hépatite B. En Suisse, elle est recommandée pour tous les jeunes de 11 à 15 ans, ainsi que pour les personnes de tout âge. Elle peut être effectuée dans les cabinets médicaux privés. Dans la plupart des cantons, elle est aussi proposée dans les services médicaux scolaires. Elle est particulièrement conseillée aux personnes (hétérosexuelles et homosexuelles) changeant régulièrement de partenaires. La vaccination contre l'hépatite B est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins, quel que soit l'âge du patient.

Il est possible de créer un carnet de vaccination électronique sur [www.mesvaccins.ch](http://www.mesvaccins.ch). N'hésitez pas à vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien, qui pourra vous aider si besoin est. Ce carnet de vaccination électronique vous permettra de garder la vue d'ensemble sur vos vaccins.